



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/54/719  
S/2000/48  
25 janvier 2000  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-quatrième session  
Point 10 de l'ordre du jour  
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR  
L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-cinquième année

Lettre datée du 23 janvier 2000, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Pakistan auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte d'une déclaration publiée le 22 janvier 2000 par le porte-parole du Ministère pakistanais des affaires étrangères concernant l'attaque lancée par des forces indiennes, à 3 h 30, le 22 janvier 2000, contre un poste pakistanais dans la zone de Chamb du côté pakistanais de la ligne de contrôle (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 10 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Inam-ul HAQUE

ANNEXE

Déclaration du porte-parole du Ministère pakistanais des  
affaires étrangères publiée le 22 janvier 2000

Ce matin, le 22 janvier, à 3 h 30, des forces indiennes ont franchi la ligne de contrôle dans le sous-secteur d'Iftikharabad de la zone de Chamb et ont lancé une compagnie à l'attaque d'un petit poste pakistanais installé depuis longtemps entre deux bras de la Tawi. Cette agression flagrante a été précédée d'intenses tirs de mortier des forces indiennes, qui ont endommagé les bunkers du poste pakistanais.

Nos troupes se sont défendues avec courage et ont réussi à bouter les forces indiennes, faisant plusieurs victimes parmi celles-ci. Deux soldats pakistanais sont tombés au champ d'honneur. Cinq autres sont portés disparus.

L'attaque indienne lancée ce matin s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique d'intensification des tirs le long de la ligne de contrôle, qui vise à accroître les tensions entre les deux pays. Les dernières informations disponibles indiquent que les forces indiennes continuent de tirer et que nos forces prennent les mesures nécessaires pour se défendre et stabiliser la situation.

Le Gouvernement pakistanais entend remettre une protestation au Gouvernement indien, en exigeant que ses troupes s'abstiennent de franchir la ligne de contrôle. Il portera aussi la question à l'attention du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan. Épris de paix, le Pakistan continuera à montrer toute la retenue qui convient. Il va sans dire que les forces armées pakistanaises exerceront leur droit de légitime défense avec la volonté et la détermination qui sont les leurs.

Nous exhortons l'Inde à faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout acte d'agression qui pourrait avoir des conséquences graves. De toute évidence, l'Inde y a recours parce qu'elle se trouve dans l'incapacité de supprimer la lutte du peuple cachemirien pour sa liberté.

Nous engageons la communauté internationale à empêcher l'Inde d'exacerber les tensions dans la région.

-----